

## ANNEXE VII MOUVEMENT INTRADEPARTEMENTAL Rentrée scolaire 2021

Date limite de retour 11 avril 2021, délai de rigueur, par courriel uniquement au bureau 277 (Service du mouvement) de la DSDEN 94 [mouvement.dsden94@ac-creteil.fr](mailto:mouvement.dsden94@ac-creteil.fr)

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

Demande de :

- Rapprochement de conjoint
- Parent isolé
- Autorité parentale conjointe

JUSTIFICATIFS À FOURNIR		
RAPPROCHEMENT DE CONJOINT	PARENT ISOLÉ	AUTORITE PARENTALE CONJOINTE
<p><b>Situation familiale et civile</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Extrait d'acte de mariage</li> <li><input type="checkbox"/> Copie du livret de concubinage ou extrait d'acte de naissance de l'enfant né et reconnu par les deux parents, ou attestation de reconnaissance anticipée des deux parents établie avant le 1er janvier 2020</li> <li><input type="checkbox"/> Copie du PACS.</li> </ul> <p><b>Situation professionnelle du conjoint :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Attestation (datant de moins de trois mois) de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint dans le Val-de-Marne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Photocopie du livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance du ou des enfants ;</li> <li><input type="checkbox"/> Toute pièce officielle attestant de l'autorité parentale unique (enseignant vivant seul et supportant seul la charge du ou de plusieurs enfants ;</li> <li><input type="checkbox"/> Toute pièce attestant que la demande de mutation améliorera les conditions de vie de l'enfant (proximité de la famille, facilité de garde quelle qu'en soit la nature, etc.) ;</li> <li><input type="checkbox"/> Certificat de scolarité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Extrait du livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant de moins de 18 ans à charge ;</li> <li><input type="checkbox"/> Décision de justice concernant la résidence de l'enfant ;</li> <li><input type="checkbox"/> -Décision de justice et/ou justificatifs définissant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement ;</li> <li><input type="checkbox"/> Attestation de moins de trois mois liée à l'activité professionnelle de l'autre parent ;</li> <li><input type="checkbox"/> Certificat de scolarité de l'enfant</li> </ul>

**Tout dossier adressé hors délai ou incomplet ne sera pas traité et systématiquement rejeté**

**NB : L'annexe et les documents demandés ci-dessous doivent être transmis en 1 seul envoi par dossier sous format PDF afin de faciliter le traitement des demandes. Merci de les enregistrer de la façon suivante : DSDEN 94\_NOM\_PRENOM\_Mouvement 2021\_rapprochement de conjoint.**